

**COMPTE RENDU SOMMAIRE  
DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DU 15 MARS 2022**

**Date de la convocation : 9 Mars 2022**

**PRESENTS :**

**Ardon** : M. Jean-Paul ROCHE, Mme Anne REAU

**Jouy-le-Potier** : M. Gilles BILLIOT, Mme Nicole BERRUÉ

**La Ferté Saint-Aubin** : Mme Constance de PÉLICHY, Mme Katia BAILLY, Mme Anna MAZIER, Mme Stéphanie HARS, M. Sébastien DIFRANCESCHO, M. Jean-Noël MOINE, M. Stéphane CHOUIN, M. Christophe BONNET, Mme Maryvonne PRUDHOMME, M. Dominique THÉNAULT, Mme Gabrielle BREMOND,

**Ligny-le-Ribault** :

**Marcilly-en-Villette** : M. Hervé NIEUVIARTS, Mme Marie-Anne LINGARD, M. Lionel DUPLAIX, M. Didier BRAULT

**Ménestreau-en-Villette** : M. Denis TREMAULT, Mme Béatrice DE RUYVER,

**Sennely** : M. Jean-Jacques BOUQUIN

**POUVOIRS** : Mme Anne GABORIT à M. Jean-Paul ROCHE, M. Jean-Marie THEFFO à Mme Constance de PÉLICHY, M. Jean-Frédéric OUVRY à Mme Gabrielle BREMOND, M. Philippe de DREUZY à M. Jean-Jacques BOUQUIN, M. Jean- Marc CADET à M. Denis TREMAULT

**Secrétaire de séance** : Mme Constance de PÉLICHY

**APRES AVOIR** procédé à l'appel nominal des délégués communautaires et constaté le quorum,  
**MONSIEUR LE PRESIDENT**, déclare la séance ouverte à 19 h 00.

Les procès-verbaux des séances des Conseils Communautaires des 14 décembre 2021 et 1<sup>er</sup> février 2022 sont adoptés à l'unanimité.

## 1. ADMINISTRATION GENERALE

### 1.1 Modification de l'intérêt communautaire de plusieurs compétences 2022

*Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,*

**APPROUVE** la modification apportée à l'intérêt communautaire de plusieurs compétences et notamment :

- La compétence IRVE (infrastructure de recharge des véhicules électriques) a été intégrée directement dans les statuts en compétence supplémentaire, plutôt qu'au sein de la compétence politique et cadre de vie.
- le transfert de la piscine de Ménestreau à la CCPS à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 (et non 2022) en raison du délai relatif aux travaux de réhabilitation de l'équipement,
- l'ajout dans la liste indicative des zones d'activité économique de la « zone d'armement La Ferté Nord », qui avait été omise.

### 1.2 Remplacement de M. Emmanuel Thelliez au sein du Conseil d'Exploitation de l'Office de Tourisme

Vote favorable à l'unanimité pour ne pas procéder au scrutin secret.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, DÉSIGNE Monsieur Christophe BONNET** en tant que suppléant de La Ferté St-Aubin, dans le collège des représentants de la Communauté de Communes des Portes de Sologne du Conseil d'Exploitation de l'Office de Tourisme des Portes de Sologne

## 2. FINANCES – MARCHES PUBLICS

### 2.1 Attribution du marché de bornes de recharges électriques

Après analyse, l'offre remise par la société CITEOS dont le siège est situé rue des Foulons à FLEURY LES AUBRAIS, représentée par Monsieur Corentin DULOY en qualité de Chef d'entreprise Citéos ORLEANS, est l'offre économiquement la plus avantageuse,

**Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, AUTORISE** Monsieur le Président, ou son représentant, à signer les marchés, et tous les actes se rapportant à ce marché de déploiement d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques : installation, exploitation et maintenance, dont la répartition sera la suivante :

Communes	Types de bornes	Emplacements
<b>Ardon</b>	1 borne 22 kW 1 borne 22 KW	Parking Mairie Limère (lieu exact à définir)
<b>LFSA</b>	2 bornes 22 kW 1 borne 50 kW	Avenue Lowendal/ Hôtel de ville Parking Pomme de pin
<b>Ligny le Ribault</b>	1 borne 22 kW	Centre-bourg
<b>Jouy le Potier</b>	1 borne 22 kW	Centre-bourg
<b>Marcilly en Vilette</b>	2 bornes 22 kW	Arrière mairie / Gymnase
<b>Menestreau en Vilette</b>	1 borne 22 kW	Place du 11 Novembre
<b>Sennely</b>	1 borne 22 kW	Parking mairie
<b>Total</b>	<b>11 bornes</b>	

Monsieur le Président, ou son représentant, est autorisé à solliciter toutes subventions relatives au financement de cette installation.

## 3. RESSOURCES HUMAINES

### 3.1 Modification du tableau des effectifs

**Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, CRÉE** deux emplois d'éducateur des APS principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet au Cube,

Monsieur le Président est **autorisé**, le cas échéant, à recruter un agent contractuel en cas de recherche infructueuse de candidats statutaire en cas de vacance d'emploi

#### 4. QUESTIONS DIVERSES

Un échange a eu lieu en fin de séance sur la désertification médicale.

Plus aucune question n'étant posée et l'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président remercie le Conseil et clôt la séance à 20 h 00.

La Ferté Saint-Aubin, le 16 Mars 2022  
Le Président,  
Jean-Paul ROCHE

